

Le président :

Q. Ceci sera la pièce n° 115 montrant en graphique la majoration des prix des denrées et autres en regard des prix des instruments aratoires.—R. Oui, monsieur. Il reste une autre petite comparaison à faire qui me semble mériter de vous être soumise et qui a une certaine portée sur le prix des instruments aratoires. On a recherché tout récemment le coût à la livre de la machinerie agricole et d'autres produits manufacturés où entrait du matériel quelque peu analogue ainsi que la main-d'œuvre. La conclusion établit la donnée ci-haut, à savoir que le prix des instruments aratoires ne s'écarte pas de celui des autres articles.

Q. Permettez que je vous interrompe, monsieur Bradshaw; j'aurais désiré que vous pussiez nous donner en graphique le prix obtenu par le fermier pour ses produits en regard des prix du marché.—R. Je crois avoir devancé votre désir en ceci, monsieur le président, et je me propose de vous en parler à l'instant. Ainsi, on s'est rendu compte qu'un poêle de cuisine coûte 18c. la livre, une tondeuse, 27c., une bêche potagère, 32c., une laveuse, 31c., l'automobile la plus ordinaire, 33c., une machine à coudre enfin, 47c. la livre.

M. Hammell :

Q. S'agit-il d'une Ford ou d'une Star?—R. Une Ford, une bonne touriste. Alors qu'une lieuse dotée de toutes les améliorations ne coûte que 14c. la livre. Ce n'est pas que je me propose de mettre en regard les produits des autres entreprises, nous ne voulons que vous faire voir que le coût des instruments aratoires ne s'écarte pas du reste. Je vais vous fournir les prix des autres articles pour vous permettre d'arriver à ma conclusion.

Le président :

Q. Vous auriez pu continuer sur ce ton et nous prouver qu'une montre coûte tant de la livre.—R. Ce que j'ai dit en propres termes, si vous vous rappelez bien, est "En regard d'autres produits similaires". Or, une montre ne comporte pas de matériel similaire.

Le président :

Q. Etabliriez-vous la comparaison avec une machine à coudre?—R. Oui.

M. Milne :

Q. La comparaison est quelque peu sujette à caution; je suis un peu au courant de la machinerie.—R. Prenons une automobile.

Q. Je considère l'auto comme marchant avec la machine à coudre.—R. Une touriste Ford pèse...

Le président :

Q. Environ 1,600 livres, n'est-ce pas?—R. 1, 500 livres; or, le prix de détail à Toronto de ce véhicule est de \$502, ce qui porte le prix de la livre à 33c.

Q. Ajoutez-vous à ce prix le droit d'accise de 15 p. 100?—R. Je parle de ce qu'un fermier aurait à déboursier pour ce véhicule en regard de ce qu'il aurait à déboursier pour la lieuse.

M. SALES: Le gouvernement encaisse là-dessus.

Le président :

Q. Voyons, nous ne devons pas vous interrompre dans votre exposé. Il me semble bien que la comparaison ne soit pas tout à fait au point, vu l'existence d'un droit d'accise de 5 p. 100.—R. Mon point de vue est que le fermier ne débourse pas plus pour l'outillage qui lui sert pour sa culture que, toute proportion gardée, pour d'autres articles de même nature. C'est là que je veux en venir.

[M. Thomas Bradshaw.]